



DELEGATION REGIONALE GUYANE
28 Av. Léopold Héder
97300 CAYENNE

PETIT GUIDE PRATIQUE DE L'ÉCO-MANIFESTATION

Déclinaison pour la Guyane

Version du 26/09/2008

Pourquoi organiser une éco-manifestation ?

Toute manifestation rassemblant un public sur un espace limité est à l'origine de nombreux impacts environnementaux : production de déchets, multiplication des transports, consommations d'eau et d'énergie, ...

Il existe des pistes permettant de limiter ces impacts. L'ADEME a créé un guide qui a pour vocation de présenter les actions et bonnes pratiques indispensables pour atteindre les objectifs d'éco-manifestation. Le document réalisé ici décline ce guide pour la Guyane.

La démarche de prise en compte de l'environnement dans l'organisation d'une manifestation doit s'appliquer tout au long des phases d'organisation de l'événement : préparation et communication amont ; installation et déroulement ; nettoyage, démontage.

La communication éco-responsable

- **Limiter au maximum le nombre et la taille des supports papiers = économies !**
Ajustement du nombre de tirages, juste grammage (épaisseur papier), bon format
- **Intégrer des critères environnementaux pour l'impression**
Impression sur papier recyclé (offre disponible en Guyane) et en recto-verso
Limitation des aplats de couleur sur les supports (réduction de produits chimiques)
- **Dématérialiser la communication**
Information via des sites Internets (ex : Blada), inscriptions ou réservations
- **Valoriser votre démarche !**
Sensibilisation à l'environnement dans les supports de communication
Information du public et de la presse des actions de la manifestation en faveur de l'environnement

Les prestations éco-responsables

- **Réduire la production de déchets (vaisselle jetable, bouteilles et sacs plastiques)**

Utilisation de matériel lavable et réutilisable (verres, tasses à café, assiettes et couverts) pour les cocktails, buffets, repas...

Utilisation de carafes d'eau à la place des bouteilles plastiques

Utilisation de sacs réutilisables

- **Recycler les déchets présentant des filières de valorisation (verre, encombrants)**

Dépôt du verre dans un conteneur ou installation d'une borne à verre sur le site

Dépôt des encombrants, piles, déchets dangereux à la déchèterie ou prise en charge par une entreprise agréées

Collaboration avec une association environnementale pour organiser le tri

- **Choisir des produits alimentaires en fonction des caractéristiques environnementales = moins d'emballages et de transport**

Achats locaux, notamment pour les produits frais (jus local, fruits, ...)

Commande en grands conditionnements et limitation des mono doses (dosettes café, format de boissons une personne...)

- **Dématérialiser les cadeaux et matériels promotionnels**

Cadeaux dématérialisés (bons pour esthétique, gym, restaurant...)

Cadeaux respectueux de l'environnement (étiquette énergie de classe A...)

- **Utiliser des matériaux de récupération ou réutilisables**

Conception des décors ou stands avec des matériaux naturels ou de récupération

La sensibilisation à l'environnement : Valoriser la démarche !

- **Former les intervenants : expliquer les choix environnementaux réalisés**

Former l'animateur (relais des questions), les techniciens, les bénévoles

Former les intervenants pour le relais des messages type « petit geste » : tri du verre, le quotidien (douches/bain, boire eau du robinet, ne pas gaspiller eau/nourriture/papier, ne pas jeter par terre, par la fenêtre, covoiturage...)

- **Installer des points d'information sur l'environnement (public, médias)**

Collaboration avec une association environnementale pour un stand

- **Réaliser et diffuser le bilan environnemental de la manifestation**

Prendre en compte le bilan CO₂ des transports (route, avion)

Compensation des émissions CO₂ (<http://www.compensationco2.fr>)

Le transport éco-responsable

- **Inciter au covoiturage**, (location de mini bus ou transport collectif) dans les supports de communication, pour la venue du public et des intervenants